

**COMMUNE NOUVELLE
LA TOUR- BLANCHE-CERCLES**

**CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU MARDI 26 MAI 2020**

Date de la convocation : 18 mai 2020 Date d'affichage : Date de Notification :

Nombre de membre en exercice : 19 Présents : 19 Votants : 19

Séance ordinaire du 26 mai 2020

L'an deux mille vingt le 26 mai à 18 H 30 à la salle polyvalente de La Tour Blanche

Les membres du Conseil municipal de la Commune Nouvelle dûment convoqués, se sont réunis à la salle polyvalente de La Tour-Blanche, sous la présidence de Madame Bertaud du Chazaud Nicole puis de Monsieur Daniel Bonnefond, Maire de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Etaient présents (p) Absents (A) Excusés (E) - Représentés (R)

BONNEFOND Daniel	P	DESCREAU Bastien	P	PASSIE Daniel	P
ARCOS Manuel	P	DUGENET Romain	P	PAUTROT Marielle	P
BELLOT Cédric	P	FORET Aurore	P	PRECIGOUT Ludovic	P
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	P	GOBERT Gérard	P	ROUMAILLAC Martine	P
BERTAUD DU CHAZAUD Emmanuel	P	LENEUTRE Bernard	P	THOMAS Jean- Marie	P
BRACHET Sébastien	P	LESUEUR Florence	P		
CANEVAROLO Agnès	P	MICHELET Patrick	P		

Monsieur BRACHET Sébastien a été désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour :

- L'élection du maire et du maire délégué
 - Détermination du nombre d'adjoints
 - L'élection des adjoints
-

1) L'élection du maire – installation du conseil municipal

Vu le code des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni en séance et après lecture des articles du Codes Général des Collectivités Territoriales

Election du Maire

Chaque conseiller municipal après l'appel de son nom a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Election du maire

Résultats du premier tour de scrutin

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	1
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	18
F Majorité absolue :	10

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
BONNEFOND Daniel	18

Monsieur Bonnefond Daniel a été proclamé maire et immédiatement installé.

Le Conseiller municipal le plus âgé, les assesseurs ont signé ainsi que le maire et le secrétaire de séance.

2) Détermination du nombre d'adjoints et élections des adjoints

Vu le code des collectivités territoriales,

Le Conseil Municipal, réuni en séance et après lecture des articles du Codes Général des Collectivités Territoriales

Election des adjoints de la commune nouvelle La Tour-Blanche-Cercles

Sous la présidence de Monsieur Bonnefond Daniel élu maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il est rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Conformément à l'article L 2122-2-1 et L. 2122-2 du CGCT, Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal de la commune nouvelle détermine le nombre des adjoints au maire de la commune nouvelle sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil municipal de la commune nouvelle, soit pour La Tour-Blanche-Cercles le chiffre de cinq. Il précise que le maire délégué, adjoint de droit de la commune nouvelle, n'est pas compris dans la limite des 30 %

Fixe le nombre d'adjoints au Maire de la commune nouvelle à **quatre**.

Monsieur le Maire rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal,

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages le plus âgé est déclaré élu.

Election du premier adjoint

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19

C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	0
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	19
F Majorité absolue :	10

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
CANEVAROLO Agnès	3
LESUEUR Florence	11
ROUMAILLAC Martine	5

Madame LESUEUR Florence a été proclamée première adjointe et immédiatement installée.

Election du deuxième adjoint

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	0
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	19
F Majorité absolue :	10

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
MICHELET Patrick	11
CANEVAROLO Agnès	8

Monsieur MICHELET Patrick a été proclamé deuxième adjoint et immédiatement installé.

Election du troisième adjoint

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	9
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	10
F Majorité absolue :	6

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
THOMAS Jean-Marie	10

Monsieur THOMAS Jean-Marie a été proclamé troisième adjoint et immédiatement installé

Election du quatrième adjoint

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	1
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	18
F Majorité absolue :	10

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
PAUTROT Marielle	13
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	3
LENEUTRE Bernard	2

Madame PAUTROT Marielle a été proclamée quatrième adjointe et immédiatement installée.

Tableau des Conseillers municipaux de la commune nouvelle

Fonction	Nom	Prénom	Date de naissance	Date de la plus récente élection	Nombre de suffrages obtenus
Maire	BONNEFOND	Daniel	18/01/1965	26/05/2020	223
Première adjointe	LESUEUR	Florence	30/05/1969	26/05/2020	239
Deuxième adjoint	MICHELET	Patrick	26/10/1949	26/05/2020	220
Troisième adjoint	THOMAS	Jean-Marie	28/05/1947	26/05/2020	182
Quatrième adjointe	PAUTROT	Marielle	29/08/1970	26/05/2020	225
Conseiller	GOBERT	Gérard	22/03/1955	15/03/2020	264

Conseillère	ROUMAILLAC	Martine	26/09/1963	15/03/2020	259
Conseiller	DUGENET	Romain	18/08/1992	15/03/2020	257
Conseiller	ARCOS	Manuel	15/08/1974	15/03/2020	255
Conseiller	DESCREAU	Bastien	19/10/1993	15/03/2020	255
Conseiller	CANEVAROLO	Agnès	19/11/1956	15/03/2020	253
Conseillère	FORET	Aurore	15/05/1971	15/03/2020	246
Conseiller	PASSIE	Daniel	22/04/1953	15/03/2020	236
Conseiller	BRACHET	Sébastien	28/11/1996	15/03/2020	234
Conseiller	BERTAUD DU CHAUD	Emmanuel	30/06/1959	15/03/2020	227
Conseiller	PRECIGOUT	Ludovic	09/09/1997	15/03/2020	224
Conseiller	BELLOT	Cédric	19/01/1980	15/03/2020	216
Conseillère	BERTAUD DU CHAUD	Nicole	21/03/1946	15/03/2020	192
Conseiller	LENEUTRE	Bernard	31/12/1953	15/03/2020	153

3) Election du maire délégué de Cercles

Monsieur Bonnefond, Maire, invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire délégué de Cercles au scrutin secret et à la majorité absolue dans les conditions prévues aux articles L2122-4 et L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il est précisé que cette élection s'est faite en même que l'élection du 4^{ème} adjoint. C'est ce que souhaitait monsieur le Maire dans l'installation de son conseil municipal.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a déposé dans l'urne son bulletin de vote.

Après dépouillement, le résultat suivant a été établi :

Election du maire

Résultats du premier tour de scrutin

A Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
B Nombre de votants (enveloppes déposées) :	19
C Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L66 du code électoral) :	0
D Nombre de suffrages blancs	0
E Nombre de suffrages exprimés (b-c-d) :	19
F Majorité absolue :	10

INDIQUER LE NOM	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS
PAUTROT Marielle	13
BERTAUD DU CHAZAUD Nicole	3
LENEUTRE Bernard	2

Madame PAUTROT Marielle a été proclamée maire-déléguée et immédiatement installée.

Le conseiller le plus âgé, les assesseurs ont signé ainsi que le maire et le secrétaire de séance.

Fin de la réunion à 20 h 00

